

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mercredi,
11 mai 2005 à 19h00 à l'Hôtel-de-ville situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle sont
présents :

M. Bruce Campbell, maire Roger Larose, maire suppléant, les conseillers, Jim Coyle,
Garry Dagenais, Pierre Lafrance, Brian Middlemiss et William Twolan.

Également présent : le secrétaire-trésorier.

Étaient absents : Harold McKenny (absences motivées).

05-05-729

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Voirie
3. Projets spéciaux – chemins de tolérance
4. Premier projet de règlement – visant à inclure la classe d'usage C-5 dans le village de Quyon
5. Demande à la C.P.A.T.Q. – M. Jetten
6. Levée de l'assemblée

Adoptée

05-05-730

ACHAT D'UNE REMORQUE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise l'inspecteur municipal à dépenser la somme
de 1 500,00 \$ pour l'achat d'une remorque à double essieux.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0505447

05-05-731

PROJETS SPÉCIAUX – CHEMIN DE TOLÉRANCE

Il est

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la recommandation du comité d'étude pour les projets spéciaux pour les chemins de tolérance et accorde aux diverses associations l'aide suivante :

	<u>Projet</u>	<u>Association</u>	<u>Municipalité</u>
Association des chemins Trappeurs et Clavelle	4 203,00\$	1 051,00 \$	3 152,00 \$
Association Héron Bleu	1 717,00 \$	429,00 \$	1 288,00 \$
Association Pointe aux Roches	3 500,00 \$	875,00 \$	2 625,00 \$
Plage Charron	2 658,00 \$	664,00 \$	1 994,00 \$
Asso. Alexandre Desjardins	800,00 \$	200,00 \$	600,00 \$
Association Chemin Lilas	2 935,00 \$	734,00 \$	2 201,00 \$
Baie Pontiac	1 500,00 \$	375,00 \$	1 125,00 \$
TOTAL	17 313,00 \$	4 128,00 \$	12 985,00 \$

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0505447

05-05-732

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. – M. JETTEN

CONSIDÉRANT QUE le requérant est propriétaire d'un terrain d'une superficie de 57.72 hectares, situé sur la partie du lot 6B et 6A, rang 3, canton de Onslow au 1500, 3^e concession, Pontiac, Québec;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire utilise 53820 m², (1/2 hectare) à des fins résidentielles;

CONSIDÉRANT QUE le système de traitement des eaux usées existant est défectueux et non conforme au Q-2, r.8;

CONSIDÉRANT la Loi sur la qualité de l'environnement – Q-2;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'expertise de M. Yvan Lauzon, T.Sc.A., T.P de Conception septique Outaouais (CSO) le seul emplacement possible pour la réalisation d'un élément épurateur de remplacement se trouve sur la parcelle agricole du terrain.

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande du requérant ayant pour but la réalisation d'un élément épurateur de remplacement sur la parcelle agricole du terrain tel que démontré sur le plan de localisation en date du 22 avril 2005, préparé par M. Yvan Lauzon, T.Sc.A., T.P de Conception septique Outaouais (CSO)

Adoptée

05-05-733

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU de lever la séance à 20h45 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 0505447

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: 05-05-730 et 05-05-731.

MAIRE

SECRÉTAIRE TRÉSORIER